

PARRAINAGE DES JEUNES COMPÉTITEURS (TRICES) DE LA LENA

Afin d'aider les jeunes compétiteurs(trices) désirant mieux appréhender la compétition de haut-niveau, la LENA propose de les faire accompagner par des parrains ou des marraines volontaires, escrimeurs(ses) de haut-niveau.

ci-dessous, sont décrits les critères pour être éligible comme parrain ou marraine et jeune compétiteur(trice) ainsi que le fonctionnement de l'association de ces deux personnes.

PARRAIN / MARRAINE	Eligibilité	Être licencié(e) dans un club de la LENA
		Être inscrit(e) sur une des listes de Haut-Niveau du ministère chargé des sports suivantes : jeune, senior, élite, reconversion.
	Catégories	Faire partie des catégories d'âge de M20 à senior.
	Formalisation du tutorat	Signature d'un contrat d'engagement du parrain ou de la marraine vis-à-vis du ou des jeune(s) compétiteur(s) (trices) pour un suivi durant toute la saison sportive.
	Rôle	Accompagnement d'un (ou de plusieurs) jeune(s) compétiteur(s) (trices) de la LENA ayant un projet d'accession au haut-niveau.
	Types d'actions	⇒ Actions individuelles : échanges réguliers avec le jeune compétiteur(trice) : avant et après compétitions, coaching...
		⇒ Actions collectives : interventions dans les stages, visioconférences sur différents thèmes concernant le haut-niveau...
	Contreparties des actions réalisées	Selon les actions réalisées par le parrain ou la marraine, il(elle) recevra un complément de remboursement sur ses déplacements dans les compétitions internationales de référence.
	Complémentarité	Le parrain ou la marraine ne remplace pas l'enseignant(e) du club, il(elle) en est complémentaire. Des échanges réguliers doivent exister entre les deux accompagnants du(de la) jeune compétiteur(trice).

JEUNES COMPÉTITEURS(TRICES)	Eligibilité	Escrimeurs(ses) licencié(e)s dans un club de la LENA.
		Escrimeur(se) volontaire et motivé(e) participant aux circuits régionaux et nationaux, ayant un projet d'accession au haut-niveau.
	Catégories	Compétiteur(trice) concerné(e) : appartenant aux catégories d'âge M13 et M15.
	Formalisation du tutorat	Signature d'un contrat d'engagement du(de la) jeune compétiteur(trice) vis-à-vis du parrain ou de la marraine acceptant un suivi régulier durant toute la saison sportive.
	Types d'actions	A déterminer en concertation avec le parrain ou la marraine et en informer l'enseignant(e) du club.